

Acte à classer

Acte publié le 04.10.2023

del_0071_2023

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-10-04T11-51-58.00 (MI247925540)

Identifiant unique de l'acte :

027-200077329-20230925-del_0071_2023-BF (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : del_0071_2023_decision_modificative_n.2_budget_municipal

Date de décision : 25/09/2023



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [pesallpjdob_092023021_seal.XML](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[del_0071_2023_decisio...](#) Type PJ : 70_DE - Délibération[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/10/23 à 11:51

Par [LANGRENE Delphine](#)

Transmis

Date 04/10/23 à 11:51

Par [LANGRENE Delphine](#)

Accusé de réception

Date 04/10/23 à 11:59

Acte publié le 04.10.2023

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers :	35
En exercice :	34
Présents	25
Votants par procuration	4
Absents	9
Total des votes	29

7. Finances Locales
7.1 Décision modificative

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du dix-neuf septembre deux mille vingt-trois, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexis DARMOIS.

Étaient présents : M. AUBE, M. ANFRAY, M. BERNARD, M. BIERRY, M. BOISSY, M. BURET, M. CANTELOUP, M. DARMOIS, M. DUCLOS, Mme DUTILLOY, Mme DUVAL, Mme JEAMMET, Mme KOUZIAEFF, M. LEFRANCOIS, Mme LOPES DUARTE, Mme LOUVEL, Mme MALBRANCHE (ex SIMON), M. MAUVIEUX, Mme MONLON, Mme MOUCHEL, Mme RETUREAU, Mme ROSA, Mme RUBETTI, M. TIMON, Mme VANNIER

Secrétaire de séance : Mme JEAMMET

Absent(s) excusé(s) : M. BEAUDOUIN, Mme CABOT B, M. DEPLANQUES, Mme GAUTIER, M. GUENNI, M. MARE, M. MESNIER, Mme QUESNEY, M. VOLLAIS

Procurations : M. BEAUDOUIN à Mme LOUVEL, Mme CABOT à Mme MALBRANCHE (ex SIMON), Mme GAUTIER à M. CANTELOUP, Mme QUESNEY à M. DARMOIS

del_0071_2023 Décision Modificative n°2 – Budget principal

Elu rapporteur : T. Bernard

La présente décision modificative a pour objet de procéder aux ajustements nécessaires sur les crédits votés au budget primitif 2023 comme suit :

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes, comprenant :

En dépenses :

- Nature 2138 (autres construction) pour la somme de 100 000 euros, correspondant à l'acquisition de la parcelle quai de la Ruelle 27500 Pont Audemer. Cette acquisition sera présentée à l'appréciation du conseil municipal lors d'une prochaine séance.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Chapitre	Antenne	Libellé	Montant
AMGT	824	2138	21	QUAIRUELLE	AUTRES CONSTRUCTIONS	100 000,00 €
					TOTAL	100 000,00 €

En recettes :

- Nature 1641 (emprunt) pour la somme de 100 000 euros, permettant le financement de cette parcelle par prêt bancaire.

Gestionnaire	Fonction	Nature	Chapitre	Antenne	Libellé	Montant
SF	01	1641	16	DETTE	EMPRUNTS EN EUROS	100 000,00 €
					TOTAL	100 000,00 €

Aussi, au regard de ce qui précède,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11

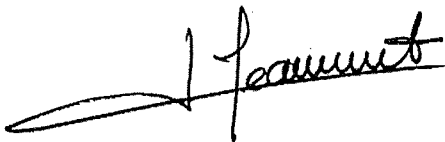
VU la délibération n°29-2023 du 03/04/2023 approuvant le budget primitif.

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget 2023 afin d'ajuster les crédits inscrits au budget 2023 par des virements entre chapitres d'exécution budgétaire,

*Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Décide,*

- **D'APPROUVER** la décision modificative n° 2 du budget de la Commune de Pont-Audemer exposée ci-dessus qui s'équilibre en section d'investissement.

Le Secrétaire de Séance



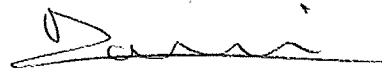
Isabel JEAMMET

Fait à PONT-AUDEMER, le 25 septembre 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui atteste que la présente délibération a été adressée à la Préfecture d'Evreux



Alexis DARMOIS

